

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

#### Arrêté du 3 novembre 2017 modifiant la liste des emplois de chef de mission de l'Institut national de la statistique et des études économiques

NOR : ECOO1731518A

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2008-971 du 17 septembre 2008 relatif à l'emploi de chef de mission dans les administrations relevant des ministres chargés de l'économie, de l'industrie, de l'emploi, du budget et des comptes publics ;

Vu l'arrêté du 17 septembre 2008 modifié fixant le nombre d'emplois de chef de mission des administrations relevant des ministres chargés de l'économie, de l'industrie, de l'emploi, du budget et des comptes publics ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2008 modifié fixant la liste des emplois de chef de mission de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 10 juillet 2017 relatif à l'organisation interne de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Les postes suivants sont ajoutés dans la liste des emplois de chef de mission figurant à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 2008 susvisé à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 :

SERVICES OU DIRECTIONS	DESIGNATION DE L'EMPLOI
Direction régionale Centre-Val de Loire	Chef du service études et diffusion
Direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale	Expert en démarche qualité
Direction régionale de Normandie	Chef du service statistique de l'établissement de Rouen

**Art. 2.** – Le poste suivant est ajouté dans la liste des emplois de chef de mission figurant à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 2008 susvisé à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017 :

SERVICES OU DIRECTIONS	DESIGNATION DE L'EMPLOI
Département des affaires financières et programmation des travaux et des moyens	Adjointe au chef de la division des prestations financières

**Art. 3.** – Dans la liste des emplois de chef de mission figurant à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 16 décembre 2008 susvisé, le poste suivant est ainsi modifié - au lieu de « à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 » lire « à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017 » :

SERVICES OU DIRECTIONS	DESIGNATION DE L'EMPLOI
Direction régionale du Grand Est	Chef du service statistique du siège de Strasbourg

**Art. 4.** – Le poste suivant est ajouté dans la liste des emplois de chef de mission figurant à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 2008 susvisé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 :

SERVICES OU DIRECTIONS	DESIGNATION DE L'EMPLOI
Direction régionale de La Réunion-Mayotte	Chef du service territorial de Mayotte

**Art. 5.** – Le poste suivant est ajouté dans la liste des emplois de chef de mission permettant l'accès à l'échelon spécial figurant à l'article 2 de l'arrêté du 16 décembre 2008 susvisé à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017 :

SERVICES OU DIRECTIONS	DESIGNATION DE L'EMPLOI
Direction régionale des Hauts-de-France	Chef du service statistique - Chef d'établissement d'Amiens

**Art. 6.** – Les postes suivants sont ajoutés dans la liste des emplois de chef de mission permettant l'accès à l'échelon spécial figurant à l'article 2 de l'arrêté du 16 décembre 2008 susvisé à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 :

SERVICES OU DIRECTIONS	DESIGNATION DE L'EMPLOI
Direction régionale du Grand Est	Chef du service administration des ressources
Direction régionale de Normandie	Chef du service administration des ressources
Direction régionale de Nouvelle-Aquitaine	Chef du service statistique-Chef d'établissement de Limoges

**Art. 7.** – Le poste suivant est supprimé dans la liste des emplois de chef de mission figurant à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 16 décembre 2008 susvisé à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017 :

SERVICES OU DIRECTIONS	DESIGNATION DE L'EMPLOI
Direction régionale de Bourgogne	Chef du service statistique

**Art. 8.** – Les postes suivants sont supprimés dans la liste des emplois de chef de mission figurant à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 2008 susvisé à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 :

SERVICES OU DIRECTIONS	DESIGNATION DE L'EMPLOI
Direction régionale des Hauts-de-France	Chef du service statistique - Chef d'établissement d'Amiens

**Art. 9.** – Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 3 novembre 2017.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur général de l'INSEE,*  
J.-L. TAVERNIER